

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 2

Rubrik: SSE-Info

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'AVS/AI facultative est maintenue

Un succès pour l'OSE

Pour la deuxième fois depuis 1992, le Conseil fédéral a voulu supprimer l'AVS/AI facultative pour les Suisses de l'étranger et, pour la deuxième fois, le projet a échoué (cf. page 10). Pour la Cinquième Suisse, c'est un succès auquel l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a grandement contribué.

A commencer par la résolution votée lors du dernier Congrès des Suisses de l'étranger, l'OSE n'a manqué aucune occasion de relever les graves conséquences qu'aurait ce projet. En outre, elle a prouvé aux autorités et aux responsables politiques que l'économie qu'ils escomptaient ne se réaliseraient pas. Le Parlement s'est finalement rallié à cette argumentation et a renvoyé le projet au Conseil fédéral pour réexamen.

L'affaire n'est donc pas liquidée. L'OSE est cependant d'avis qu'une révision de l'AVS/AI facultative ne doit, le cas échéant, pas avoir lieu dans le cadre d'un programme d'économies, mais devrait faire partie d'une révision ordinaire de l'AVS. Elle a, en cela, le soutien des entreprises suisses qui travaillent à l'étranger ainsi que d'experts en assurances sociales renommés. L'OSE continuera de toute façon à défendre les intérêts de la Cinquième Suisse et vous tiendra au courant. ■

RL

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

AVS et information

La séance de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a été marquée par deux points forts: l'AVS/AI facultative (voir ci-contre) et l'information des citoyens à l'étranger. Quels sont en somme les canaux d'information? Où y a-t-il des possibilités d'amélioration? Ces deux questions ont été au centre du débat, qui a par ailleurs montré qu'il faut continuer à étudier cette question et qu'il faut rechercher davantage que jusqu'ici des effets de synergie.

En outre, le CSE a complété le comité de l'OSE.

Avec Suzanne Violet, de Florige/Etats-Unis, c'est la première fois qu'une représentante d'une communauté suisse non-européenne siège dans cet organe. Le conseiller national bernois Peter Vollmer (PS) a été élu membre du conseil et du comité.

Enfin, le CSE a reconnu quatre associations de l'étranger: le Circolo svizzero Umbria, le Circolo svizzero della Sardegna (tous deux en Italie), la Swiss Society en Ethiopie et l'Asociación de Fomento Educativo Ecuatoriano Suizo (Equateur). ■

Camps d'été 1994

Les camps d'été poly-sportifs organisés par le Secrétariat des Suisses de l'étranger auront lieu du 10 au 23.7. et du 24.7. au 6.8. à Tenero/TI.

*Renseignements et inscription auprès du Service des jeunes du SSE
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16*

AJAS

Pendant ton séjour en Suisse, tu peux te renseigner auprès d'AJAS sur les questions de formation: études, apprentissage, stage, cours de vacances et de langues, logement, cours d'intégration, etc. Tu peux aussi nous écrire.

*AJAS
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16*



Venez à Lenzerheide!

Le 72^e Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu du 19 au 21 août à Lenzerheide/Valbella et sera consacré au thème «L'économie suisse et la Cinquième Suisse» (cf. «Revue Suisse» 1/94). Une fête vouée aux rencontres, une soirée divertissante et une excursion complètent un programme prometteur. Et après le congrès, nous vous invitons encore à faire un tour de trois jours.

*Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au
Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16*

Service immobilier

Acheter, oui; vendre, plutôt non

Comme nouvelle prestation de service, le Secrétariat des Suisses de l'étranger offre, en collaboration avec des mandataires de confiance, des conseils dans les questions immobilières en Suisse.

En Suisse, le marché immobilier a retrouvé un optimisme modéré. Il y a longtemps que les taux d'intérêt n'ont plus été aussi bas (hypothèques fixes à 5%) et l'offre de logements en copropriété et de maisons familiales est très variée. Cependant, les prix n'ont que peu augmenté parce que les acheteurs n'ont pas encore assez confiance dans les prévisions de reprise pour acheter leur logement. Lorsque ces réticences seront

surmontées, les prix remonteront.

Pour ce qui est des immeubles locatifs, la demande est déjà plus forte; dans certaines régions, il y a déjà pénurie de petits immeubles. En revanche, les bâtiments administratifs et commerciaux continuent de poser des problèmes, les surfaces inoccupées étant importantes dans toute la Suisse. Celui qui cherche un immeuble pour une entreprise est donc

roi. Cependant, cela est à déconseiller comme placement de capitaux.

Si vous cherchez un appartement ou une maison familiale, c'est le moment d'acheter. Si vous désirez faire un investissement, les immeubles locatifs sont actuellement intéressants. Si vous désirez vendre une propriété que vous avez en Suisse, vous feriez mieux d'attendre. Vous pouvez demander des renseignements complémentaires au

*Secrétariat des Suisses de l'étranger
Service juridique
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16*